

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le
ID : 044-214400756-20241128-59_2024-DE

Nombre de conseillers
en exercice14
présents11
votants11

L'an deux mil vingt-quatre, le **VINGT-HUIT NOVEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 novembre 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly HUGRON Dominique GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul

ABSENTS NON EXCUSÉS : RIOTTE Sandrine ; DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BOMMÉ Jean-Paul

OBJET :

59/2024	CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
----------------	---

La commune d'Issé a décidé de construire une maison médicale pouvant accueillir 5 personnels de santé.

Ces travaux, d'un montant estimatif de 576 700 € HT sont susceptibles d'être financés par le fonds de concours de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

S'ENGAGE à réaliser les travaux de construction d'une maison médicale pour un montant de 576 700 € HT sur les exercices 2025 et 2026

SOLLICITE une subvention de fonds de concours à hauteur de 30 000 € sur ce projet selon le plan de financement HT ci-dessous :

Construction d'une maison médicale – Plan de financement HT de la Commune d'Issé

Dépenses		Recettes	
Travaux	576 700 €	Subvention DETR accordée	105 000 €
		Subvention Fonds de concours sollicitée	30 000 €
		Autofinancement de la commune	441 700 €
TOTAL	576 700 €	TOTAL	576 700 €

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

